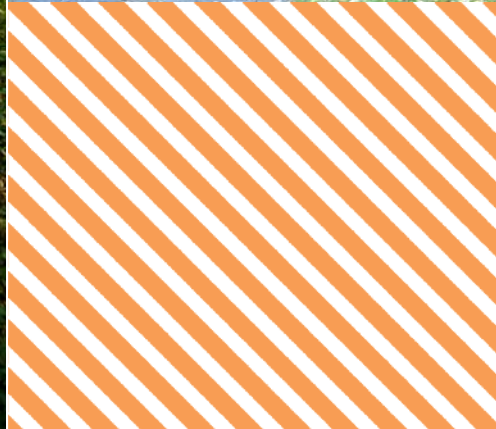


Référentiel de formation

Seconde professionnelle

“Nature-jardin-paysage-forêt”



Crédits photos :
mediatheque@agriculture.gouv.fr : Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr, Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr



Référentiel de formation
Seconde professionnelle
"Nature-jardin-paysage-forêt"



Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Présentation et architecture de formation. | 5 |
| Formation à caractère professionnel | 7 |
| Modules de formation | 9 |
| Unités de formation | 13 |
| Siglier | 35 |

Arrêté du 13 juillet 2009 portant création et fixant les modalités d'organisation sous statut scolaire de la classe de seconde professionnelle du baccalauréat professionnel pour la famille des métiers "Nature-jardin-paysage-forêt"

Présentation et architecture de formation

Architecture de la classe de seconde professionnelle “Nature-jardin-paysage-forêt”

La classe de seconde professionnelle est la première année du cursus de préparation en 3 ans du baccalauréat professionnel par la voie scolaire

Modules d'enseignement général

4 modules d'enseignement général en cohérence avec l'architecture proposée en baccalauréat professionnel.

| | |
|--|------|
| EG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde | 150h |
| EG2 : Langue et culture étrangères | 60h |
| EG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi | 75h |
| EG4 : Culture scientifique et technologique | 120h |

Modules d'enseignement professionnel

3 modules d'enseignement professionnel dont 2 à caractère transversal au secteur et 1 spécialisé.

| | |
|--|------|
| EP1 : Contexte des chantiers d'aménagement | 90h |
| EP2 : Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels | 105h |
| EP3 : Spécialisation professionnelle | 120h |

3 modules au choix :

- Travaux des aménagements paysagers
- Travaux de gestion des espaces naturels et ruraux
- Travaux forestiers

Activités pluridisciplinaires

Horaire affecté en totalité au domaine professionnel, essentiellement EP1 et EP2

| | |
|---|-----|
| Aménagement ; ESC ; Biologie-écologie ; SESG ; EPS ; STE/agroéquipement | 30h |
|---|-----|

Cette classe de seconde est une formation professionnalisante

L'architecture de la formation proposée témoigne de l'importance particulière donnée à la formation professionnelle.

La formation se déroule sur 36 semaines, se répartissant en cinq ensembles distincts :

- ◆ 30 semaines, soit 870 heures d'enseignement en établissement comprenant :
 - l'enseignement général (4 modules de 405 heures au total),
 - l'enseignement professionnel (3 modules de 345 heures au total dont 30 heures pour les activités pluridisciplinaires),
 - l'enseignement à l'initiative des établissements de 120 heures.
- ◆ 1 semaine (ou son équivalent en temps) de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable,
- ◆ 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la mise à niveau des élèves,
- ◆ 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la réalisation d'un chantier école.
- ◆ 4 à 6 semaines de stages individuels et/ou collectifs en milieu professionnel, dont 3 prises sur la scolarité, complétées d'1 à 3 semaines prises sur les congés scolaires.

Enseignements à l'initiative de l'établissement

L'organisation de ces enseignements est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le Conseil d'Administration. Orientations proposées :

- consolidation de compétences méthodologiques : lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire...
- consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles : droits de l'homme, citoyenneté, vie en société, respect d'autrui ; projet sportif et/ou culturel ; débats sur choix techniques...
- orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée...

Ces enseignements contribuent à l'individualisation de la formation.

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable

Le stage collectif (une semaine ou son équivalent fractionné, non pris sur les semaines de stage) fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

A travers les deux thématiques développées, il poursuit des objectifs communs :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Il s'articule avec le module EG3 dont les objectifs sont aussi liés au respect de la santé.

La sensibilisation des élèves aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention est aussi réalisée à travers les modules EP1, EP2 et EP3 et les périodes en milieu professionnel.

Quant au développement durable, il est pris en compte dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.

Le stage collectif permet la réflexion et la mise en œuvre d'une action dans un cadre concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre du stage collectif.

Le choix des thématiques et les compétences à développer seront raisonnées sur l'ensemble du cursus.

Mise à niveau des élèves

Potentiel de 30 heures, à organiser avec des procédures les plus individualisées possibles selon la progression des enseignements (tutorat, suivi d'un travail personnel particulier...).

Formation à caractère professionnel

La famille de métiers

Cette seconde professionnelle appartient à la famille de métiers "Nature-jardin-paysage-forêt" qui regroupe les trois secteurs professionnels que sont le paysage, la forêt et les espaces naturels et ruraux. Il regroupe actuellement deux baccalauréats professionnels : "Aménagements paysagers" créé par l'arrêté du 10 juin 2010 et "Forêt" créé par l'arrêté du 19 juillet 2011.

L'enseignement professionnel en seconde professionnelle "Nature-jardin-paysage-forêt", vise principalement deux objectifs :

- faire découvrir les trois secteurs que sont le paysage, la forêt, les espaces naturels et ruraux et les travaux paysagers,
- faire acquérir un début de professionnalisation au niveau V dans l'un de ces trois secteurs selon les propositions de l'établissement de formation.

Il comprend une formation en établissement et en milieu professionnel.

La formation en établissement

Les modules EP1 et EP2 visent l'objectif de découverte.

Le module EP3 vise l'objectif de professionnalisation dans un des secteurs ; il permet en outre d'éclairer l'orientation des apprenants vers une spécialité professionnelle du baccalauréat.

L'équipe pédagogique construit une progression cohérente en s'appuyant sur des modalités variées : cours, travaux pratiques, activités pluridisciplinaires, actions de coopération internationale, stages individuels et collectifs (4 à 6 semaines) chantier-école, visites de salons et foires professionnelles, interventions de professionnels, voyages d'études, etc. Ces modalités doivent être les plus concrètes possibles, et privilégier le recours aux ressources locales, en particulier celles de l'exploitation ou du domaine de l'établissement.

Les modules EP1 et EP2 donnent une dimension transversale commune aux trois secteurs, que les apprenants découvriront à travers l'acquisition de savoirs pratiques de base.

L'EP1 ou l'apprentissage d'une démarche d'analyse du contexte basée sur des observations de terrain concrètes.

Cette démarche est réalisée en amont de toute intervention technique. Une diversité de cas recouvrant l'ensemble des problématiques de gestion et d'aménagement des espaces permet l'acquisition des méthodes d'analyse. Les horaires pluridisciplinaires sont essentiels dans ce module pour apporter l'éclairage de plusieurs disciplines.

L'EP2 ou l'apprentissage de la réalisation d'un chantier d'entretien des espaces.

Il vise l'acquisition des savoir-faire gestuels et comportementaux, en particulier dans sa dimension du travail en équipe.

Ce module développe aussi l'apprentissage de l'autonomie et du travail en sécurité.

Le module EP3 permet un début de professionnalisation spécifique en cohérence avec le stage et la spécialité professionnelle choisie du baccalauréat. L'enseignement s'appuie sur des mises en situation concrètes et significatives. Celles-ci pourront privilégier des démarches de projet et être aussi l'occasion ou le support d'éducation à l'environnement et au développement durable.

La pratique professionnelle

La conduite d'un chantier-école

Le chantier-école représente 30 heures équivalent à une semaine. Pour que cette modalité prenne tout son sens pédagogique, il est souhaitable qu'elle réponde à une opportunité, une commande réelle et se déroule dans des conditions quasi professionnelles. Des apports disciplinaires en sciences et techniques de l'aménagement de l'espace et des équipements, visent à élargir cette expérience à l'ensemble des grands types de situations des métiers du secteur professionnel.

La formation en milieu professionnel

Durée :

La formation professionnelle comprend des périodes de stages d'une durée de 4 à 6 semaines dont 3 prises sur la scolarité et au moins 4 sont réalisées en individuel.

Objectifs :

- 1/ la découverte des réalités professionnelles,
- 2/ développement pratique de savoir-faire : savoir-faire gestuels et utilisation de matériels,
- 3/ développement pratique d'un savoir-être spécifique répondant aux exigences du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe, etc.,
- 4/ l'acquisition de l'autonomie,
- 5/ le développement des capacités d'observation et de compréhension de situations concrètes.

Lieux :

Les stages se déroulent dans une entreprise ou un service de collectivités locales de l'un des secteurs des travaux paysagers, de la forêt ou des espaces naturels et ruraux, voire dans une structure combinant plusieurs de ces secteurs.

L'organisme d'accueil propose principalement aux stagiaires des travaux d'entretien.

Les stages peuvent aussi se dérouler dans des organismes professionnels, s'ils sont en mesure de proposer des activités concrètes aux stagiaires.

Pour l'organisation des stages, les équipes veillent au respect des règles en vigueur.

Les périodes en milieu professionnel peuvent être de différentes natures :

- ◆ Des activités pédagogiques centrées sur le monde professionnel (y compris les visites), faisant l'objet de plages horaires hebdomadaires ou non, se déroulent dans le cadre des modules de formation. Elles correspondent à l'organisation de séances classiques (pédagogie de la découverte, de projet...) ou se rapportent à des modalités d'individualisation de parcours de formation. Ces dispositifs, visant à faciliter les apprentissages, relèvent de la responsabilité des équipes pédagogiques et de l'autonomie de l'établissement.
- ◆ Des stages en milieu professionnel, encadrés par un maître de stage et une convention de stage. Ils ont vocation à appréhender le monde professionnel de manière transversale et concrète. Ces périodes peuvent donner lieu à la rédaction d'un dossier ou d'un rapport. Ces stages font l'objet d'indications précises dans les annexes des arrêtés des référentiels de formation et les notes de service de cadrage.

Les durées de stage notifiées dans les référentiels de formation font explicitement référence à cette deuxième catégorie de périodes en entreprise.

Pour toutes activités en entreprise, il convient de se référer à la circulaire DGER/SDPOFE/C2007-2016 du 20 septembre 2007 qui précise les modalités à mettre en œuvre pour les organiser dans le respect de la réglementation en vigueur.

Modules de formation

MODULE EG1

Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général

S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri |
|---|---------------------|---------|-------|
| Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle | Français | 60h | - |
| S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale | ESC | 30H | - |
| Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde | Histoire-Géographie | 30h | - |
| Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux | SESG | 30h | - |

MODULE EG2

Langue et culture étrangères

Objectif général

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri |
|---|------------|---------|-------|
| Comprendre la langue orale dans des situations sociales et professionnelles | LV1 | 60h | - |
| S'exprimer à l'oral en interaction dans des situations sociales et professionnelles | | | |
| S'exprimer à l'oral en continu dans des situations sociales et professionnelles | | | |
| Comprendre la langue écrite dans des situations sociales et professionnelles | | | |
| S'exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles | | | |

MODULE EG3

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri |
|---|--------------------------|------------|-------|
| Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi | EPS Biologie-écologie | 60h 15h | - |
| Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité | | | |
| Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives | | | |

MODULES DE FORMATION

MODULE EG4

Culture scientifique et technologique

Objectif général

S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri |
|--|---|---------|-------|
| S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'application divers | Mathématiques | 60h | - |
| S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques | Physique-Chimie | 30h | - |
| S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné | Technologies de l'informatique et du multimédia (TIM) | 30h | - |

MODULE EP1

Contexte des chantiers d'aménagement

Objectif général

Identifier les caractéristiques des sites sur lesquels se déroulent les actions d'aménagement et leurs enjeux.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri |
|--|-----------------------------------|------------|--|
| Identifier les enjeux et les objectifs de l'activité ou du chantier | Aménagement* Biologie-écologie | 45h 45h | 20h : Aménagement Biologie-écologie SESG ESC |
| Identifier le contexte environnemental du site, en vue de l'intervention à mener | | | |
| Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants peuplant les milieux | | | |

MODULE EP2

Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels

Objectif général

Intervenir sur un chantier d'entretien d'un espace en utilisant les matériels et les équipements appropriés.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri |
|--|------------------------------------|------------|---|
| Préparer des opérations d'entretien | Aménagement* STE/agroéquipement | 45h 60h | 10h : Aménagement STE/agroéquipement EPS |
| Réaliser des opérations d'entretien | | | |
| Identifier les différents équipements utilisés en aménagement et aborder leur utilisation | | | |
| Acquérir les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau des équipements dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, dans une perspective de développement durable | | | |
| Acquérir les connaissances de base permettant de comprendre le fonctionnement et la mise en oeuvre des principaux équipements | | | |

* gestion des espaces naturels ; gestion forestière ; aménagements paysagers.

MODULES DE FORMATION

MODULE EP3

Spécialisation professionnelle : Travaux des aménagements paysagers

Objectif général

Approfondir quelques aspects des travaux des parcs, des jardins et des espaces paysagers.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri |
|---|---|---------|-------|
| S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques à travers des activités concrètes d'aménagement et/ou d'entretien d'espaces paysagers | Aménagement/ aménagements paysagers | 120h | - |
| Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle | | | |
| Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement | | | |

MODULE EP3

Spécialisation professionnelle : Travaux de gestion des espaces naturels et ruraux

Objectif général

Approfondir quelques aspects des travaux de gestion et d'entretien des espaces naturels et ruraux.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri |
|--|---|---------|-------|
| S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques, à travers des activités concrètes d'aménagement, d'entretien et d'accueil des publics | Aménagement/ gestion des espaces naturels | 120h | - |
| Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle | | | |
| Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement | | | |

MODULE EP3

Spécialisation professionnelle : Travaux forestiers

Objectif général

Approfondir quelques aspects des travaux forestiers.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri |
|---|------------------------------------|---------|-------|
| S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques, à travers des activités concrètes d'aménagement et de travaux forestiers | Aménagement/ gestion forestière | 120h | - |
| Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle | | | |
| Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement | | | |

Unités de formation

EG1

Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général du module

S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

Objectif 1

Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle.

Objectif 2

S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale.

Objectif 3

Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde.

Objectif 4

Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module d'enseignement général "Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde" a pour finalité la maîtrise de l'expression orale et écrite et l'acquisition de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Il doit permettre à l'apprenant :

- ♦ d'exprimer un jugement respectueux d'autrui,
- ♦ de réfléchir sur le monde d'aujourd'hui,
- ♦ de se confronter à la production artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

Le module EG1 aide à la formation d'opinions raisonnées et favorise l'ouverture au monde et à la culture.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1 : Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle

L'enseignement du français en seconde professionnelle vise les 3 objectifs suivants :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer.
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire.
- devenir un lecteur compétent et critique : confronter des savoirs et des valeurs.

1.1- Produire des écrits variés.

- 1.1.1- Écrire pour soi (prise de notes, brouillons, fiches...).
- 1.1.2- Écrire pour exprimer une émotion, une impression, un avis (expériences vécues, textes littéraires, textes non littéraires).
- 1.1.3- Écrire à partir de contraintes (écriture d'invention, résumés, reformulations...).
- 1.1.4- Respecter les codes de la langue écrite.

1.2- Écouter, s'exprimer et dialoguer.

- 1.2.1- Rendre compte à l'oral d'un événement ancien, récent, d'un travail.
- 1.2.2- Débattre et formuler une opinion en tenant compte de celle d'autrui.
- 1.2.3- Exprimer une émotion, un avis (expériences vécues, textes littéraires, textes non littéraires).
- 1.2.4- S'adapter à la situation de communication (attitudes et langage).

1.3- Pratiquer des activités de lecture diversifiées.

- 1.3.1- Situer des textes et des œuvres dans un contexte social, historique (textes littéraires, encyclopédies, articles de presse...).
- 1.3.2- Établir des liens entre écrit, image, graphique.
- 1.3.3- Distinguer information, commentaire et prise de position.
- 1.3.4- Percevoir les enjeux de l'œuvre littéraire à travers l'intrigue et l'évolution d'un personnage (littératures d'ici et d'ailleurs, théâtre, roman, nouvelle, littérature de jeunesse...).
- 1.3.5- Identifier des choix esthétiques : genres, modes d'écriture, lexique...

Objectif 2 : S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale

L'éducation socioculturelle a pour objectif une préparation à la vie sociale et culturelle par l'acquisition de connaissances et de méthodes permettant, à terme, une participation à la vie locale et l'exercice d'une véritable citoyenneté. Cette participation à la vie sociale et culturelle trouve dans ce module un début d'application concrète par la réalisation d'un projet collectif (le projet socioculturel) : action concertée et réfléchie, toujours socialisée par le travail en commun et l'engagement individuel qu'elle implique. La connaissance de l'environnement social et culturel local, l'acquisition d'outils et de techniques diversifiés d'expression et de communication sont indispensables à la réalisation de ce projet.

2.1- Imaginer et créer dans différents domaines d'expression et de communication.

- 2.1.1- Acquérir des outils et des langages.
- 2.1.2- Réaliser des travaux d'expression et de communication.
- 2.1.3- Utiliser ces travaux dans le cadre du projet collectif.

2.2- Réaliser un projet collectif : le projet socioculturel.

- 2.2.1- Identifier des ressources sociales et culturelles de l'environnement local (institutionnelles, associatives,...).
- 2.2.2- Choisir un projet et anticiper sa conception.
- 2.2.3- Déterminer et utiliser une méthode pour sa mise en œuvre.
- 2.2.4- Réaliser le projet et l'évaluer.

Objectif 3 : Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde

Cet objectif permet la découverte et la mémorisation des faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir de nouvelles représentations du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire pour maîtriser des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

On veille à favoriser l'expression orale et écrite.

3.1- Analyser les relations des Européens avec le monde aux époques moderne et contemporaine.

- 3.1.1- Appréhender la vision du monde des Européens et son évolution ("Humanisme et Renaissance" ou "Lumières, droits de l'Homme, Révolution française et l'Europe").
- 3.1.2- Analyser les différentes formes de domination du monde par l'Europe ("Voyages et découvertes du XVIe au XVIIIe siècles" ou "Les premiers empires coloniaux européens du XVIe au XVIIIe siècles").

3.2- Analyser les sociétés du monde actuel, leur inscription dans l'espace, les enjeux et les défis qu'elles ont à relever.

- 3.2.1- Repérer l'inégalité des ressources ("Nourrir les hommes" ou "Les ressources naturelles").
- 3.2.2- Analyser et évaluer les défis du développement et les risques encourus par les sociétés ("Le développement inégal" ou "Les sociétés face aux risques").

Objectif 4 : Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux

Il s'agit de donner des repères (terminologie, mécanismes simples, données, grandes évolutions) pour comprendre la réalité économique et sociale. Le fil conducteur de l'objectif est la compréhension du circuit économique. On fait référence régulièrement à l'économie du secteur professionnel.

4.1- Appréhender l'organisation de l'activité productive : la production de biens et de services.

4.1.1- Identifier les acteurs de l'activité productive.

4.1.2- Repérer la diversité des biens et services produits.

4.1.3- Acquérir la notion de valeur ajoutée.

4.2- Repérer l'origine et la diversité des revenus des ménages : la répartition.

4.2.1- Identifier l'origine des revenus d'activité : de la valeur ajoutée aux revenus.

4.2.2- Identifier le rôle de la redistribution.

4.2.3- Appréhender la diversité et la disparité des revenus.

4.3- Identifier la structure et l'évolution de la consommation des ménages : la consommation finale et l'épargne.

4.3.1- Repérer les différents postes de consommation et leur évolution.

4.3.2- Appréhender les notions de niveaux et de conditions de vie.

4.3.3- Relier consommation, épargne et endettement.

EG2

Langue et culture étrangères

Objectif général du module

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

Objectifs du module

Objectif 1

Comprendre la langue orale dans des situations sociales et professionnelles.

Objectif 2

S'exprimer à l'oral en interaction dans des situations sociales et professionnelles.

Objectif 3

S'exprimer à l'oral en continu dans des situations sociales et professionnelles.

Objectif 4

Comprendre la langue écrite dans des situations sociales et professionnelles.

Objectif 5

S'exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles.

Niveau A2+ (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL).

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de langues contribuent à l'enrichissement du rapport aux autres. Ils préparent ainsi à la mobilité dans un espace européen et international.

La classe de seconde doit être l'occasion de consolider les acquis du collège : l'atteinte du niveau A2 + est un objectif réaliste et réalisable. Elle doit aussi permettre la poursuite d'études dans le domaine professionnel. Elle est l'occasion d'une initiation à la langue des divers domaines professionnels mais sans exclure les occasions permettant d'enrichir la connaissance des pays dont on étudie la langue.

L'enseignement doit se fonder sur des situations de communication, dans lesquelles l'activité de l'apprenant est centrale.

On privilégie l'approche dite actionnelle : la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de ceux que l'on peut réaliser dans la vie réelle. Cette démarche – dans laquelle l'usage des technologies de l'information et de la communication est aussi naturel qu'indispensable – donne du sens aux apprentissages car elle permet de mieux comprendre l'intérêt et la finalité des étapes conduisant à la réalisation d'une tâche communicative précise.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Le module de langue vivante a pour objectif d'amener l'apprenant au niveau A2+ (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) tel que défini par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Les cinq activités langagières doivent toutes faire l'objet d'un entraînement dans le cadre des formations mais il convient d'accorder une place plus importante aux trois compétences de l'oral : compréhension, expression en continu et expression en interaction.

EG3

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général du module

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

Objectifs du module

Objectif 1

Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.

Objectif 2

Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité.

Objectif 3

Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

La finalité est de permettre une diversité d'expériences motrices et culturelles.

Les enseignements d'EPS sont structurés selon deux ensembles de compétences :

Compétences propres à l'EPS, de dimension motrice :

- ◆ réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée,
- ◆ se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains,
- ◆ réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique,
- ◆ conduire et maîtriser un affrontement individuel et collectif,
- ◆ réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.

Compétences méthodologiques et sociales :

- ◆ s'engager lucidement dans la pratique de l'activité,
- ◆ respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité,
- ◆ savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement.

A des fins de diversification, il est attendu qu'au moins trois compétences propres à l'EPS et les trois compétences méthodologiques et sociales organisent l'offre de formation. Quatre APSAES sont à programmer pour répondre à ces exigences.

Les niveaux d'acquisition propres à la seconde professionnelle s'appuient sur le référentiel de compétences attendues dans le programme de l'EPS diffusé dans les textes officiels des ministères chargé de l'Éducation Nationale et chargé de l'Agriculture.

Le module doit avoir une dimension interdisciplinaire entre l'EPS et la biologie. Par cette dimension, il concourt à l'apprentissage d'une pratique raisonnée d'activités en relation avec les connaissances sur le fonctionnement du corps. Par la pratique d'activités variées, faisant appel à des notions de santé, de sécurité et de responsabilité, ce module participe à la formation du citoyen.

L'enseignement peut être mené en lien avec le projet pluridisciplinaire d'éducation à la santé.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1 : Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

- 1.1- Accéder à la diversité des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.
- 1.2- S'engager dans les apprentissages pour enrichir sa motricité et la rendre efficace.
- 1.3- Atteindre des niveaux de pratique optima en adéquation avec son potentiel physique et son profil moteur.
- 1.4- Développer l'image et l'estime de soi pour construire sa relation aux autres.

Objectif 2 : Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et assurer sa sécurité

- 2.1- Décrire les acteurs biologiques concernés lors des APSAES et leurs interactions, en s'appuyant sur une approche systémique de la physiologie humaine.
- 2.2- Identifier les besoins alimentaires nécessaires à la pratique des activités physiques.
- 2.3- Identifier les risques et les moyens de prévention au cours du déroulement des APSAES, gérer sa sécurité.
- 2.4- Pratiquer une activité et en analyser les effets sur soi.

Objectif 3 : Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives

Origine, évolution, diversité des pratiques, cadre réglementaire, éthique...

EG4

Culture scientifique et technologique

Objectif général du module

S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

Objectif 1

S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers.

Objectif 2

S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques.

Objectif 3

S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de ce module concourent à la formation intellectuelle, professionnelle et citoyenne et à l'acquisition d'une culture scientifique et technologique.

Les démarches pédagogiques mises en oeuvre ont pour objectifs :

- ◆ de former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en oeuvre des démarches d'investigation et d'expérimentation initiées au collège,
- ◆ de donner une vision globale des connaissances scientifiques et de leurs applications,
- ◆ de fournir des outils technologiques, mathématiques et scientifiques pour les disciplines générales et professionnelles,
- ◆ d'entraîner au traitement de données en privilégiant l'utilisation de l'outil informatique.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1 : S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers

L'enseignement des mathématiques en seconde professionnelle doit permettre notamment la résolution de problèmes issus de la vie courante et de situations techniques.

L'utilisation des calculatrices graphiques et de l'outil informatique est une obligation dans la formation. Ces outils permettent d'une part d'expérimenter, de conjecturer, de construire et d'interpréter des graphiques, d'autre part d'alléger ou d'automatiser certains calculs numériques et algébriques.

On veille à entretenir le calcul mental.

1.1- Organiser et traiter des données statistiques à une variable.

1.1.1- Choisir un mode de représentation graphique adapté (diagrammes en secteurs, en bâtons, histogramme).

1.1.2- Extraire des informations d'une représentation d'une série statistique.

1.1.3- Déterminer des indicateurs de tendance centrale (mode, moyenne et médiane) et des indicateurs de dispersion (étendue et écart interquartiles).

Pour la médiane et les quartiles, on se limite aux séries statistiques continues. La détermination de ces indicateurs s'effectue à partir de la courbe des fréquences cumulées croissantes.

1.1.4- Comparer deux séries statistiques à l'aide de représentations graphiques ou des indicateurs précédents.

1.2- Approcher la notion de probabilité par une démarche expérimentale.

1.2.1- Expérimenter puis simuler la prise d'échantillons aléatoires de taille n fixée.

1.2.2- Observer la stabilisation relative des fréquences quand n augmente, notion de probabilité.

1.3- S'approprier des notions de base sur les fonctions.

1.3.1- Utiliser une calculatrice ou un tableur grapheur afin de déterminer pour une fonction donnée un tableau de valeurs (notions d'image et d'antécédent), sa représentation graphique.

1.3.2- Décrire avec un vocabulaire adapté ou un tableau de variation le comportement d'une fonction représentée par une courbe (notions de croissance, décroissance, maximum, minimum).

1.3.3- Reconnaître une fonction affine et utiliser ses propriétés (expression algébrique, sens de variation, représentation graphique).

1.3.4- Représenter les fonctions carrée et inverse et préciser sur un intervalle donné le sens de variation de ces fonctions.

1.4- Identifier des situations de proportionnalité et résoudre les problèmes associés.

1.4.1- Reconnaître par le calcul ou graphiquement que deux suites sont proportionnelles (lien avec la fonction linéaire).

1.4.2- Utiliser la proportionnalité dans des situations issues de la vie courante, des autres disciplines, de la vie économique et professionnelle (pourcentages, taux, dosages, échelles, calculs d'intérêts,...).

1.5- Résoudre un problème du premier degré issu de situations concrètes.

1.5.1- Rechercher et organiser l'information, traduire le problème posé à l'aide d'équations ou d'inéquations du premier degré à une inconnue, de systèmes linéaires de deux équations à deux inconnues.

1.5.2- Choisir une méthode de résolution adaptée au problème, le résoudre et analyser le résultat.

1.6- Utiliser des outils et des raisonnements en géométrie.

1.6.1- Construire une figure plane et représenter un solide à l'aide des instruments de construction usuels et d'un logiciel de géométrie dynamique.

1.6.2- Utiliser des théorèmes et des formules pour calculer une longueur, la mesure d'un angle, l'aire d'une surface, le volume d'un solide.

Objectif 2 : S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques

L'utilisation des TICE et notamment de l'Internet est une obligation dans la formation. Elle permet la mise en œuvre de logiciels d'acquisition et de traitements de données ou la simulation d'expériences.

Les exemples peuvent être pris dans le domaine professionnel et dans le cadre du développement durable.

2.1- Décrire la structure et les propriétés de la matière au niveau microscopique et macroscopique.

2.1.1- Décrire la composition d'un atome (nucléons, structure électronique en couches, utilisation de la classification périodique).

2.1.2- Expliciter la formation des molécules et des ions monoatomiques courants (règles de stabilité du duet et de l'octet) ; nommer les espèces chimiques (ions, molécules, composés ioniques) ; représenter quelques molécules simples (représentation de Lewis).

2.1.3- Déterminer une quantité de matière (exprimée en moles) d'une espèce chimique à partir de sa masse ou de son volume (pour les gaz).

2.2- Montrer que la matière se présente sous une multitude de formes sujettes à transformations.

2.2.1- Distinguer transformation physique et transformation chimique (exemples, caractéristiques essentielles de ces transformations).

2.2.2- Modéliser une transformation chimique (écriture de l'équation d'une réaction chimique).

2.2.3- Effectuer un bilan de matière simple.

2.3- Montrer que l'énergie peut revêtir différentes formes qui se transforment l'une dans l'autre.

- 2.3.1- Citer des sources d'énergie et nommer les différentes formes d'énergie.
- 2.3.2- Identifier des transformations d'énergies (chaîne énergétique, principe de conservation, rendement énergétique, puissance).
- 2.3.3- Raisonner des choix énergétiques en matière de coût et d'impact sur l'environnement.

Objectif 3 : S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné

3.1- Utiliser de manière pertinente les outils bureautiques (pour produire et traiter des données) et les outils de communication (pour communiquer et échanger).

- 3.1.1- Utiliser son espace de travail dans un environnement en réseau (gestion des fichiers et des espaces de stockage des données, principes communs d'utilisation des logiciels).
- 3.1.2- Saisir et mettre en page un texte en valorisant l'automatisation des mises en formes (caractères, paragraphes, pages, tableaux).
- 3.1.3- Élaborer une feuille de calcul en mobilisant des fonctions simples et la recopie de formules.
- 3.1.4- Raisonner le choix d'un type de graphique pertinent à partir d'un traitement de données numériques.
- 3.1.5- Utiliser de façon optimale les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le Web.
- 3.1.6- Communiquer en utilisant différents types de messageries et d'outils de travail de groupe adaptés à l'information à diffuser.

3.2- Situer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'environnement social et culturel.

- 3.2.1- Intégrer dans sa pratique les règles du droit relatif à l'Internet et à l'utilisation des TIC (risques encourus, protection des utilisateurs et des données) en tant que citoyen utilisateur des TIC et acteur du monde professionnel.
- 3.2.2- Faire preuve d'esprit critique face aux résultats obtenus en utilisant les TIC.

EP1

Contexte des chantiers d'aménagement

Objectif général du module

Identifier les caractéristiques des sites sur lesquels se déroulent les actions d'aménagement et leurs enjeux.

Objectifs du module

Objectif 1

Identifier les enjeux et les objectifs de l'activité ou du chantier.

Objectif 2

Identifier le contexte environnemental du site en vue de l'intervention à mener.

Objectif 3

Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants peuplant les milieux.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise l'acquisition d'une méthodologie d'approche des sites et plus particulièrement de leurs caractéristiques écologiques. Le choix des sites d'étude doit s'opérer en tenant compte des trois situations offertes par les métiers du paysage, des travaux forestiers, de l'entretien et de l'aménagement des espaces. L'étude des sites telle qu'elle est indiquée dans ce module doit permettre de raisonner les interventions à conduire dans le cadre de l'EP2, en particulier dans une perspective de développement durable.

Les enseignements de STAE et de biologie-écologie doivent être menés de façon concertée, en s'appuyant sur des situations de terrain diverses et sur des exemples significatifs pour permettre l'acquisition des connaissances et de démarches adaptées.

En biologie-écologie, on privilégie la démarche d'investigation par une approche pratique et de terrain, et la mise en œuvre de techniques d'observation appropriées. L'enseignement doit faire une large place aux études concrètes : elles doivent conduire à observer et comprendre l'organisation et le fonctionnement des êtres vivants et à identifier leurs relations avec le milieu.

Ces connaissances constituent les bases scientifiques nécessaires à la compréhension des techniques à mettre en œuvre dans le domaine de l'aménagement.

Les activités pluridisciplinaires concourent pleinement à l'atteinte des objectifs du module en mettant en œuvre une lecture croisée des sites étudiés pour en identifier les principales caractéristiques, les atouts et les contraintes liés à un aménagement et permettre la compréhension de l'action à mener. Elles reposent sur des approches complémentaires en privilégiant la démarche inductive : approche sensible, identification des caractéristiques écologiques, patrimoniales, culturelles... et sur l'utilisation d'outils appropriés : cartes, photographies, méthodes d'étude de la flore et de la faune...

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1 : Identifier les enjeux et les objectifs de l'activité ou du chantier

- 1.1- Identifier le contexte, les fonctions et les enjeux des espaces à aménager.
- 1.2- Identifier les attentes du maître d'ouvrage, du donneur d'ordre, du client, de l'utilisateur.
- 1.3- Aborder les contraintes spécifiques aux actions envisagées, dont les aspects réglementaires.
- 1.4- Présenter les résultats attendus de l'activité ou du chantier (production de bois, et/ou amélioration de peuplement, entretien, restauration des espaces naturels et ruraux, entretien et création d'aménagements paysagers).

Objectif 2 : Identifier le contexte environnemental du site, en vue de l'intervention à mener

- 2.1- Situer et appréhender le site en utilisant des outils cartographiques et/ou topographiques.
- 2.2- Relever les éléments historiques et culturels du site ayant une incidence sur son état.
- 2.3- Repérer les principaux atouts et contraintes pédo-climatiques du site.
- 2.4- Identifier et caractériser la végétation en place (strates, peuplement, diversité spécifique, état sanitaire, présence d'espèces protégées, présence d'espèces invasives, indicatrices, biomasse,...).
- 2.5- Repérer les principales espèces animales du site.
Espèces dominantes, espèces protégées, patrimoniales, invasives, auxiliaires, ravageurs, valorisables (chasse, pêche, écotourisme...).
- 2.6- Appréhender les potentiels et les contraintes du site en rapport avec la nature de l'activité et les objectifs poursuivis.
- 2.7- Réaliser un bilan en vue de préparer les actions et opérations techniques d'aménagement.

Objectif 3 : Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants peuplant les milieux

- 3.1- Décrire les êtres vivants en vue de leur identification et de leur discrimination (organisation et fonctionnement général des végétaux herbacés et ligneux, organisation de l'animal, critères d'identification et de discrimination).
- 3.2- Utiliser des outils de détermination des êtres vivants (clefs de détermination, indices de présence de faune).
- 3.3- Situer les êtres vivants dans le milieu (interactions entre les êtres vivants et le milieu, relations entre les êtres vivants, stratégies d'occupation de l'espace, biodiversité).

EP2

Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels

Objectif général du module

Intervenir sur un chantier d'entretien d'un espace en utilisant les matériels et les équipements appropriés.

Objectifs du module

Objectif 1

Préparer les opérations d'entretien.

Objectif 2

Réaliser des opérations d'entretien.

Objectif 3

Identifier les différents équipements utilisés en aménagement et aborder leur utilisation.

Objectif 4

Acquérir les premiers gestes professionnels dans l'atelier afin d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau des équipements dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et dans une perspective de développement durable.

Objectif 5

Acquérir les connaissances de base permettant de comprendre le fonctionnement et la mise en œuvre des principaux équipements.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à acquérir la démarche chronologique de réalisation d'une action d'entretien d'un espace. C'est au travers de réalisations concrètes que sera acquise la compétence professionnelle exigée.

L'enseignement conduit permet d'acquérir des compétences techniques pour chacune des étapes du chantier. Il doit s'appuyer sur des apports adaptés à chacun des 3 trois secteurs professionnels de l'aménagement : travaux paysagers, gestion et conduite des chantiers forestiers, gestion environnementale des espaces naturels et ruraux.

La formation en agroéquipement vise en premier lieu la découverte des matériels et l'acquisition des premiers savoir-faire gestuels (utilisation et maintenance conditionnelle de premier niveau). L'apprenant doit pouvoir citer la fonction globale d'un équipement, identifier sa partie travaillante et repérer ses principales caractéristiques.

Les choix techniques doivent être effectués dans une logique de développement durable et garantir le respect de l'intégrité physique des intervenants et des usagers de l'aménagement. L'objectif de maîtrise de la sécurité sur le chantier, aussi bien au niveau du matériel que des personnes, est essentiel.

Les activités pluridisciplinaires portent, en particulier, sur la santé et la sécurité au travail. Elles permettent une initiation à l'ergonomie et à la prévention des risques liés aux activités physiques réalisées sur un chantier.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1 : Préparer les opérations d'entretien

- 1.1- Identifier les objectifs du chantier, en précisant les particularités et les contraintes du chantier formulées dans les attentes du donneur d'ordre.
- 1.2- Identifier les choix techniques adaptés aux enjeux du chantier, en s'appuyant sur une culture technique et un vocabulaire professionnel approprié à chacun des trois secteurs.
- 1.3- Préparer et vérifier les outils et fournitures nécessaires à la réalisation du chantier, en choisissant et en vérifiant le matériel adapté au travail demandé.
- 1.4- Organiser son poste de travail en identifiant les risques et en mettant en oeuvre les mesures de suppression et de préventions des risques dans le respect de la législation en vigueur et notamment à l'aide du document unique de prévention.

Objectif 2 : Réaliser des opérations d'entretien

- 2.1- Appliquer des techniques d'entretien :
 - pour le secteur travaux de gestion environnementale : restauration de milieu et techniques de génie écologique ,
 - pour le secteur travaux forestiers : mise en place et amélioration des peuplements,
 - pour le secteur aménagements paysagers : entretien du végétal, de la végétation et des infrastructures.
- 2.2- Réaliser des travaux permettant d'assurer la pérennité de l'aménagement et/ou de l'habitat.
- 2.3- Réaliser des travaux d'entretien des aménagements et des équipements.
- 2.4- Participer à la gestion et à la valorisation des matières et matériaux issus des opérations d'entretien :
 - montrer la diversité de valorisation des rémanents dans chacun des secteurs,
 - appréhender le traitement et le recyclage des éléments polluants et inertes dans le respect de la législation en vigueur.
- 2.5- S'approprier des recommandations en matière de santé et de sécurité au travail et les appliquer.

Objectif 3 : Identifier les différents équipements utilisés en aménagement et aborder leur utilisation

- 3.1- Reconnaître les équipements et leur(s) fonction(s).
- 3.2- Se repérer dans une notice d'utilisation et trouver une information relative à une consigne.
- 3.3- Effectuer la mise en route tutorée des différents équipements.
- 3.4- Utiliser les matériels en situation encadrée.
- 3.5- Nettoyer et remiser les équipements utilisés.

Objectif 4 : Acquérir les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau des équipements dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et dans une perspective de développement durable

- 4.1- Se repérer dans l'atelier, identifier les outils et matériels, les associer à leur fonction et à leur utilisation dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- 4.2- Réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau dans le respect des consignes et des règles d'hygiène et de sécurité inhérentes aux équipements.
- 4.3- Appliquer les gestes et les postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles.
- 4.4- Appliquer les consignes liées à l'élimination des déchets dans le respect de l'environnement et de la réglementation.

Objectif 5 : Acquérir des connaissances permettant de comprendre le fonctionnement et la mise en œuvre des principaux équipements

- 5.1- Distinguer les différents types de motorisation utilisés en aménagement.
- 5.2- Identifier les principaux composants des moteurs permettant la compréhension du fonctionnement dans un objectif de maintenance conditionnelle de premier niveau.
- 5.3- Identifier les principaux composants des transmissions permettant la compréhension du fonctionnement dans un objectif de maintenance conditionnelle de premier niveau.

EP3

Spécialisation professionnelle : Travaux des aménagements paysagers

Objectif général du module

Approfondir quelques aspects des travaux des parcs, des jardins et des espaces paysagers.

Objectifs du module

Objectif 1

S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques à travers des activités concrètes d'aménagement et/ou d'entretien d'espaces paysagers.

Objectif 2

Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle.

Objectif 3

Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module permet l'acquisition de la culture professionnelle dans le secteur des métiers du paysage, en s'appuyant sur le contexte et les compétences locales. L'apprenant doit pouvoir saisir les spécificités de ce secteur. Il doit acquérir les fondamentaux et les bases pratiques ainsi que les gestes les plus courants grâce à des mises en situation concrètes et contextualisées.

Les enseignements doivent intégrer une logique de développement durable, s'appuyer sur l'agroécologie, initier à la préservation de la biodiversité et des ressources, et veiller à la protection de la santé et à la sécurité au travail et à celle des usagers.

Les situations pratiques, supports des enseignements, ont pour objectif essentiel de faire acquérir de façon concrète les bases d'une culture technique professionnelle des parcs et jardins et des aménagements paysagers dans toute leur diversité.

Ce module permet l'adaptation et la préparation au stage professionnel.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Il est nécessaire de cibler, en complément des acquis diversifiés et transversaux apportés par les modules EP1 et EP2, les approches spécifiques des aménagements paysagers : création et entretien, approche culturelle, historique et esthétique des parcs et jardins, dimensions environnementales des aménagements paysagers. On privilégiera les activités les plus emblématiques et représentatives du secteur.

En aucun cas l'exhaustivité n'est visée. L'initiation est réalisée de façon concrète à partir du terrain.

Le module EP3 doit permettre une bonne connaissance des végétaux utilisés en aménagements paysagers. Il s'appuie sur les acquis de l'EP1 relatif au végétal et aux relations sol-plante.

La sensibilisation à l'agroécologie, à la protection des ressources et de la biodiversité et aux démarches de gestion durable des espaces paysagers, des parcs et des jardins peut s'appuyer sur des réalisations concrètes et des partenariats.

Ces premiers acquis professionnels doivent faciliter l'accès au stage et l'orientation de l'apprenant. Des premiers repères relatifs au secteur socioprofessionnel sont apportés de façon illustrée et concrète grâce aux divers partenariats professionnels avec les entreprises du paysage et les services espaces verts des collectivités...

EP3

Spécialisation professionnelle : Travaux de gestion des espaces naturels et ruraux

Objectif général du module

Approfondir quelques aspects des travaux de gestion et d'entretien des espaces naturels et ruraux

Objectifs du module

Objectif 1

S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques à travers des activités concrètes d'aménagement, d'entretien et d'accueil des publics.

Objectif 2

Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle.

Objectif 3

Sensibiliser à la préservation de la santé et à la prévention des dommages à l'environnement.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module permet l'acquisition de la culture professionnelle relative à la gestion et à l'entretien des espaces naturels et ruraux, en s'appuyant sur le contexte et les compétences locales. L'apprenant doit pouvoir saisir les spécificités et commencer à se repérer dans le secteur socioprofessionnel. Il doit acquérir les fondamentaux et les bases pratiques ainsi que les apprentissages gestuels les plus courants grâce à des mises en situations concrètes et illustrées.

Les enseignements doivent permettre d'intégrer une logique de développement durable, les principes de santé et de sécurité au travail et la sécurité des usagers.

Les différents chantiers, supports des enseignements, ont pour objectif essentiel de faire acquérir de façon concrète les bases d'une culture technique professionnelle.

Ce module permet l'adaptation et la préparation au stage professionnel.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Il est nécessaire de cibler, en complément des acquis diversifiés et transversaux apportés par les modules EP1 et EP2, les approches spécifiques des travaux de gestion et d'entretien des espaces naturels et ruraux : inventaires naturalistes, gestion de populations animales et d'habitats, suivi faunistique, typologie des espaces, jeux d'acteurs et problématiques de gestion, typologie illustrée des techniques de gestion de l'espace en particulier des habitats aquatiques continentaux, aspects réglementaires, techniques de réalisation de signalétiques adaptées, techniques de création ou d'entretien d'aménagements de loisir et de DFCI, gestion de risques environnementaux. On privilégie les activités les plus emblématiques et représentatives du secteur.

La sensibilisation aux démarches de gestion durable des espaces et des habitats peut s'appuyer sur la participation des apprenants à des réalisations techniques dans des situations contextualisées.

En aucun cas, l'exhaustivité n'est visée. L'initiation est réalisée de façon concrète à partir du terrain.

Ces premiers acquis professionnels doivent faciliter la recherche de stage et l'orientation de l'apprenant. Des premiers repères relatifs au secteur socioprofessionnel sont apportés de façon illustrée et concrète grâce aux divers partenariats professionnels établis dans le secteur, dont les entreprises de travaux agricoles, les entrepreneurs du paysage et les nombreuses organisations qui interviennent dans la gestion des espaces naturels et ruraux.

EP3

Spécialisation professionnelle : Travaux forestiers

Objectif général du module

Approfondir quelques aspects des travaux forestiers.

Objectifs du module

Objectif 1

S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques à travers des activités concrètes d'aménagement et de travaux forestiers.

Objectif 2

Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle.

Objectif 3

Sensibiliser à la préservation de la santé et à la prévention des dommages à l'environnement.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module permet l'acquisition de la culture professionnelle dans le secteur forestier en s'appuyant sur le contexte et les compétences locales. L'apprenant doit pouvoir saisir les spécificités et commencer à se repérer dans le secteur socioprofessionnel. Il doit acquérir les fondamentaux et les bases pratiques ainsi que les apprentissages gestuels les plus courants grâce à des mises en situations concrètes et illustrées.

Les enseignements doivent permettre d'intégrer une logique de développement durable, les principes de santé et de sécurité au travail et la sécurité des usagers.

Les différents chantiers, supports des enseignements, ont pour objectif essentiel de faire acquérir de façon concrète les bases d'une culture technique professionnelle.

Ce module permet l'adaptation et la préparation au stage professionnel.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Il est nécessaire de cibler, en complément des acquis diversifiés et transversaux apportés par les modules EP1 et EP2, les approches spécifiques des travaux forestiers : gestion multifonctionnelle des espaces forestiers, techniques sylvicoles, d'exploitation et de mobilisation des bois, valorisation et commercialisation des produits forestiers, travaux patrimoniaux et de protection. On privilégie les activités les plus emblématiques et représentatives du secteur.

La sensibilisation aux démarches de gestion durable peut s'appuyer sur la participation des apprenants à des réalisations techniques.

En aucun cas l'exhaustivité n'est visée. L'initiation est réalisée de façon concrète à partir du terrain.

Ces premiers acquis professionnels doivent faciliter la recherche de stage et l'orientation de l'apprenant. Des premiers repères relatifs au secteur socioprofessionnel sont apportés de façon illustrée et concrète grâce aux divers partenariats professionnels établis avec les entreprises et les organisations forestières.

Siglier

| | |
|----------------|--|
| APSAES | Activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi |
| CECRL | Cadre européen commun de références pour les langues |
| DFCI | Défense des forêts contre les incendies |
| EG | Enseignement général |
| EP | Enseignement professionnel |
| EPLEFPA | Établissement public local d'enseignement et de formation professionnel agricole |
| EPS | Éducation physique et sportive |
| ESC | Éducation socio-culturelle |
| LV | Langue vivante |
| Pluri | Activités pluridisciplinaires |
| PUS | Projet d'utilité sociale |
| SESG | Sciences économiques, sociales et de gestion |
| STA | Sciences et techniques de l'aménagement |
| STE | Sciences et techniques des équipements |
| TIC | Technologies de l'information et de la communication |
| TICE | Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement |

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1^{er} Avenue de Lowendal 75349 Paris 07 SP

Avril 2019